LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIEME ANNEE. — N° 174 — MERCREDI 22 JUIN 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Notre Nouveau Concours

Ce Concours a commencé le
DIMANCHE 15 MAI
Il est
Facile, Simple, Attrayant
De plus
LES PRIX
attribués aux gagnants sont tous importants. C'est d'abord
Un GRAND PRIX de
CINQ MILLE FRANCS
EN ESPECES
Dix autres prix de
CENT FRANCS EN ESPECES
seront attribués aux DIX GAGNANTS suivants.
Plus de
500 autres prix
seront enfin distribués aux gagnants de ce
NOUVEAU CONCOURS
POUR Y PRENDRE PART
il suffit de lire attentivement notre intéressant feuilleton historique
L'Assassinat
DE LA RUE DES OYERS

Chaque jour, dans ce feuilleton, nous supprimons UN SEUL MOT.

Sur un tableau que nous mettrons à leur disposition, avant la fin du feuilleton, nos lecteurs auront à indiquer quels sont les mots supprimés AUX ENDROITS LAISSES EN BLANC dans le corps des feuilletons.

Les prix seront attribués à ceux qui enverront le plus grand nombre de mots exacts.

LE CONCOURS
sera fermé avant la fin du feuilleton

C'est alors que LES SOLUTIONS DEVRONT NOUS ETRE ENVOYEES.

CONDITION TRES IMPORTANTE : Chaque tableau envoyé devra être accompagné des *BONS DE CONCOURS* que nous publions chaque jour en fin du feuilleton.

On peut se procurer dans nos bureaux et chez nos dépositaires les numéros contenant, avec les bons déjà publiés, le commencement de L'ASSASSINAT DE LA RUE DES OYERS.

La Journée d'Hier

L'amiral Skrydloff a envoyé au tsar un rapport sur le raid de l'escadre de Vladivostok. — Dans un nouveau rapport sur les combats dans le Liao-Toung, le général Okou annonce qu'il a fait enterrer mille cinq cent seize soldats russes et que la besogne n'est pas terminée.

—o—

Dans ses deux séances, la Chambre a continué la discussion de la loi sur le service de deux ans.

—o—

La commission d'enquête sur le chantage des Chartreux a entendu M. Revoil, ancien gouverneur général de l'Algérie et une nouvelle déposition de M. Michel Lagrave. — Après une longue déposition de M. de Valles, juge d'instruction, une confrontation a eu lieu entre M. Edgar Combes, M. Lagrave, le juge de Valles et le président du Conseil.

—o—

Le Conseil supérieur de la Mutualité s'est réuni au ministère de l'intérieur, en session ordinaire.

Le Congrès annuel des ouvriers et ouvrières des manufactures de l'Etat s'est ouvert à Paris, à la Bourse du Travail.

—o—

A Maulde, un homme a été grièvement brûlé dans son lit.

Bonne Politique

Si l'on en juge par la décision récente de sa commission, le Sénat semble disposé à adopter tel qu'il est, sans y rien changer, le texte de loi, voté par la Chambre, portant suppression de l'enseignement congréganiste. En quoi la majorité républicaine du Luxembourg se montrera mieux avisée que la Chambre qui, sous prétexte de corriger quelques imperfections dans la proposition de la loi sur le service de deux ans, va renvoyer la réforme au Sénat au risque de ne plus la revoir avant la fin de la législature.

Ce n'est pas, pourtant, que le texte voté au Palais-Bourbon, sur l'enseignement congréganiste, soit lui-même à l'abri de toute critique. On pourrait facilement relever plus d'une tare. Pour ne citer que la plus grave, celle dont l'a marquée le malencontreux amendement Leygues, on peut dire quelle est de nature à faire hésiter bien des républicains. En laissant subsister les noviciats des congrégations autorisées qui enseignent à l'étranger, cette disposition perfide peut créer bien des difficultés pour l'application de la loi. N'est-ce pas d'elle que M. Buisson a écrit qu'elle faisait de la réforme une véritable « mystification» ? Peut-être a-t-il fait montre, en disant cela, d'un pessimisme trop noir ; cependant, il n'est pas douteux que, par suite de l'adoption de cet amendement, la pointe de la loi se trouve singulièrement émoussée. Il devient très difficile d'atteindre à la racine même les congrégations visées par la réforme. Supprimées pour l'enseignement en France, elles persisteront en tant que noviciats pour le recrutement de leur personnel à l'étranger. Fortes de la disposition législative qui leur confère une existence légale, elles s'opposeront à la liquidation. Et comment les faire disparaître, comment les anéantir à jamais si elles gardent ce germe de vie ?

On voit d'ici tous les obstacles qu'elles peuvent dresser contre l'exécution de la loi ; les innombrables, les interminables procès dont le cas litigieux peut être la source. Pour la congrégation, gagner du temps, c'est garder l'espoir, et tant qu'un souffle persiste en elle, qui peut dire que cet espoir sera indéfiniment déçu ?

De cette grave question que s'étaient déjà posée tous les républicains de la Chambre, ceux du Sénat se préoccupent à leur tour. Ils ont en main le texte imprudent voté au Palais-Bourbon ; ils peuvent en expurger la loi, réduisant du même coup à néant tous les projets d'avenir de la congrégation aux aguets.

Certains ne se font pas faute de leur dire que leur devoir serait d'agir ainsi. Il faut avouer que l'occasion est bien tentante qui leur permet de réparer une faute tout en donnant à la majorité républicaine de la Chambre la leçon de fermeté et de clairvoyance qu'elle a si bien méritée.

Mais les républicains du Luxembourg ne paraissent pas devoir céder à la tentation. A la commission, que préside M. Clémenceau, c'est par onze voix contre cinq qu'a été adopté, dans son intégralité, le texte de la Chambre, malgré et avec ses imperfections. Cela ne s'est pas fait tout seul, du premier coup .Il a fallu lever quelques scrupules, assez légitimes en somme. Finalement, on a cru pouvoir faire confiance au gouvernement. M. Combes était venu dire : « Donnez-moi ma loi, telle qu'elle est, je réponds de tout. » Il fit comprendre que tant vaut l'homme qui l'applique, tant vaut la réforme, et que, même avec une loi plus parfaite, sans la fissure de l'amendement Leygues, la congrégation trouverait encore le moyen d'échapper, sous un ministère complice ou même simplement complaisant. Il déclara que sa bonne volonté agissante saurait bien esquiver les imperfections de la réforme pour l'appliquer au mieux de l'intérêt laïque. Déjà il a pris ses précautions pour cela et il fit connaître que la plupart des congrégations enseignantes, notamment la plus importante, celle des Frères de la Doctrine chrétienne, ne pourraient pas bénéficier du cadeau de M. Leygues. En effet, bien que possédant des établissements hors de France, elles ne sont pas autorisées pour l'enseignement à l'étranger, par conséquent ne rentrent pas dans la catégorie visée par disposition législative en cause.

Pour toutes ces raisons, sans doute aussi, pour ne pas exposer à un retard indéfini une réforme que la Chambre n'avait votée qu'assez péniblement, la commission sénatoriale s'est résignée à un rôle d'enregistrement pur et simple. En quoi, je le répète, elle a agi sagement; la Chambre aurait bien dû appliquer à la réforme militaire la même méthode de travail.

Il reste maintenant au président du conseil à faire accepter par la majorité républicaine du Sénat les explications qu'il a su faire triompher à la commission. Pas de doute qu'il n'y réussisse, si surtout Clémenceau veut bien l'y aider en répétant devant les républicains du Luxembourg quelques-uns des arguments judicieux que vient de publier, sous sa signature, la *Dépêche de Toulouse :*

« Si les sénateurs, écrit Clémenceau, « prenant leur rôle au sérieux, s'avisent « de chercher à mettre plus de clarté « dans la loi, ils décrètent un retard d'au « moins une année. Responsabilité plu- « tôt lourde quand le président du Con- « seil vient déclarer que, si on lui vote « la loi telle quelle, il se charge de l'ap- « pliquer efficacement sans délai. Son- « gez qu'aux termes de l'article 3 l'ar- « rêté de suppression doit être notifié « aux intéressés quinze jours au moins « avant la fin de l'année scolaire ». Il y « a bien un mois d'ici là. Si dans le cou- « rant de ce mois la loi n'est pas votée, « et personne ne peut répondre que tout « mauvais hasard puisse être évité à la « Chambre, comme le prouve l'amende- « ment Leygues, nous voilà renvoyés, « pour la simple notification, aux vacan- « ces de 1905. Sinon, sur moins de trois « mille établissements à fermer, douze « cents environ peuvent être clos avant « la rentrée de 1904.

« Lecteurs, dites-moi qui de vous eût « hésité. Si le gouvernement avait com- « battu l'amendement Leygues, la majo- « rité eût été déplacée : ce n'est pas dou- « teux .Mais quel avantage, à cette heu- « re, de récriminer ? Si pour améliorer la « loi je l'ajourne indéfiniment, vous se- « rez les premiers à dire que la Républi- « que n'aboutit pas et que les hommes « politiques passent leur temps à se dis- « puter pour ne rien faire. Je n'accepte « point de jouer ce rôle, et puisque M. « le président du Conseil affirme qu'il « saura tirer parti de la loi, je lui donne « sa chance, résolu à ne pas perdre la « proie pour l'ombre. »

On ne saurait, en vérité, mieux dire, et ce raisonnement me paraît, en tous points, irrésistible. Seulement, voilà : pourvu que M. Buisson, qui n'est pas tout à fait du même avis, ne s'avise pas de reprocher à Clémenceau la politique du « petit profit » !

Aristide BRIAND.

Choses du Jour

APRES LA FETE

La Fête de l'Ecole laïque qui a été célébrée, dimanche dernier, dans la plupart des communes de France, a donné lieu, à Paris, à une importante manifestation politique.

Au cours de cette fête et en présence de M. Loubet et de plusieurs ministres, devant une foule considérable et enthousiaste, M. Ferdinand Buisson a prononcé un discours qui est un merveilleux morceau d'éloquence et de foi républicaines.

Nous voudrions pouvoir le reproduire en entier, mais le passage suivant, exaltation justifiée de l'Ecole laïque, en donne suffisamment l'esprit :

— « Elle vit aujourd'hui, cette école laïque, si nettement conçue par les grandes assemblées de la Révolution, repoussée ensuite sous prétexte d'utopie par les diverses réactions, et malgré tout obstinément saluée dans le lointain par tous les penseurs du siècle, comme le berceau de la république future. Elle vit, et c'est la plus nationale de toutes nos institutions. Plus un village, plus un faubourg où l'on ne voie de loin s'ouvrir, hospitalière et accueillante, cette maison commune de l'enfance, qui n'appartient à personne, parce qu'elle est à tout le monde. C'est la première image de la patrie, le premier atelier d'apprentissage de la fraternité civique. »

Et si elle vit, cette Ecole laïque, si elle vit puissamment, à qui faut-il en attribuer le mérite et l'honneur? A la République...

Ecoutez encore M. Buisson :

— « La République a fait dans l'espace d'une génération ce que la monarchie et l'Eglise n'avaient pu faire en tant de siècles. Voilà le miracle de la raison et de la liberté ; nous sommes ici pour le glorifier. La fête de l'école primaire, n'est-ce pas celle de la France? L'écolier, n'est-ce pas le citoyen de demain? Aujourd'hui, c'est la République qui fait vivre l'école. Demain, l'école fera vivre la République. »

Il était impossible de mieux dire, pour le passé et pour le présent. Quant à l'avenir, est-il tout à fait sans nuages? L'affirmer ce serait vouloir leurrer les amis de l'Ecole laïque et les républicains.

Que l'on considère, en effet, les efforts combinés du cléricalisme et des partis de réaction pour empêcher l'établissement de la laïcité intégrale et l'on avouera que si de grands progrès ont été réalisés depuis l'entreprise généreuse de Jean Macé et d'Emmanuel Vauchez, il reste encore beaucoup à faire.

Il faut même conquérir à l'esprit laïque — chose triste à dire — de hauts fonctionnaires, — tel M. le Directeur de l'Enseignement primaire dans le Nord qui, décoré à l'occasion de la Fête de l'Ecole laïque et au détriment de quelque vieil instituteur, ne s'est associé qu'en rechignant aux manifestations organisées, dimanche, à Lille!

En réalité, l'œuvre de laïcité scolaire si courageusement entreprise par Macé et Vauchez, en 1872, poursuivie de 1879 à 1886, par Jules Ferry, reprise par M. Waldeck-Rousseau et continuée avec l'énergie que l'on sait, par M. Combes, n'est encore que de surface.

Elle ne pourra pousser des racines profondes, défier les jalousies et les haines, que lorsque la République elle-même sera devenue laïque.

C'est le but que veut atteindre M. Combes et c'est vers ce but que doivent tendre tous les efforts de la démocratie.

G. SIAUVE-EVAUSY.

TRIBUNE TEXTILE

Vers le Chômage

Nous n'avions guère eu jusqu'ici de précisions sur les résolutions du Congrès de Zurich ; le « Moniteur de la Filature : l'Industrie textile » comble en partie cette lacune et les renseignements que fournit cette revue dont les sources d'information sont sûres, me paraissent intéressantes à relever, aujourd'hui que se réunit le Congrès national des industries cotonnières françaises. Son ordre du jour se résume en effet dans son premier paragraphe : « La suite à donner au Congrès de Zurich ».

Avant ce Congrès international, M. Mascara, président de la « Fédération of Master Cotton Spinner's Association » de Manchester, avait publié un article très suggestif dans la « Revue internationale économique » de Bruxelles. Il y établissait que le seul remède pratique que l'on ait trouvé jusqu'ici dans tous les pays où l'on travaille le coton, a été le « short time », c'est-à-dire, la réduction des heures de travail. M. Mascara propose la réduction uniforme à 40 heures par semaine, pour toutes les nations. Il demande qu'une amende soit acceptée, par broche, et pour toute heure supplémentaire de travail.

« ..... On admettra généralement qu'il se » *présentera toujours des difficultés* si l'on » veut obtenir une action uniforme absolue, » lorsqu'il s'agit d'une industrie comme celle » du coton, dans laquelle la variété des en- » gagements est si multiple. Mais, animé » par un ardent désir de coopérer au bien » commun, il n'y avait pour ceux que des » engagements obligent à travailler, aucune » charge écrasante à se soumettre au paie- » ment d'une amende, au lieu de se con- » former à l'établissement du « short time ».

» Cette amende varierait selon les pays, » mais le projet en question peut s'adapter » aux conditions qui règlent l'industrie de » chaque pays.

» *Toutes les sommes provenant de ces* » amendes seraient naturellement perçues » par les associations de chaque pays ; » mais, elles seraient disponibles pour des » contributions à un fonds général. »

Telle est l'idée maîtresse qui devait inspirer le Congrès ; telles étaient les données du problème qu'il fallait résoudre si l'on voulait entraver définitivement les trusts de spéculation sur la matière textile.

Les chiffres apportés par M. Macara au cours des discussions de Zurich, sont très intéressants: En 1903, pendant la période *du « full time », c'est-à-dire du travail plein* à 55 heures et demie par semaine, les livraisons de coton américain aux fabriques anglaises se chiffraient par une moyenne de 69,000 balles par semaine. En 1904 grâce à l'action de la « Federation of Master Cotton Spinner's Association », une forte proportion des filateurs travaillant le coton américain — section représentant les deux tiers de la filature — a adopté le « short time », le travail de 40 heures seulement par semaine, et aussitôt les demandes pour le coton américain tombèrent à une moyenne de *45,000 balles par semaine ; soit de 300,000* balles en diminution sur le trimestre correspondant de l'année précédente et de 1 million 200,000 balles sur le dernier exercice.

Or, « le nombre total des broches à filer anglaises, employant le coton américain, et qui marchent à la journée de travail réduit — « short time » — est probablement égal au nombre total des broches employant le coton américain en Europe ou dans les Etats du Nord ou du Sud de l'Amérique. »

« De ce qui précède, on se rendra facile- » ment compte de l'effet qu'aurait produit » *une entente des filateurs* travaillant le co- » ton américain dans le monde entier, s'ils » adhéraient au mouvement en faveur du » « short time » en diminuant ainsi la con- » sommation d'un tiers comme on l'a déjà » fait en Angleterre. Il est évident que l'ef- » fet aurait été tel, qu'aucune combinaison » ayant pour objet l'augmentation du prix » de la matière première n'aurait pu résis- » ter longtemps, à une telle réduction sur » la demande, causée par les consomma- » teurs. »

Cette question sera donc la grosse ques- *tion que le Congrès de Paris va examiner* aujourd'hui.

Les autres propositions pour la défense du Capital, nécessiteront des études mais ne sauraient rencontrer de bien grandes résistances. M. Higson a demandé la création d'une société internationale d'achats avec dépôts dans les divers pays ; la publication de rapports impartiaux sur la récolte et le marché, au lieu de s'en référer aux statistiques de l' «American Governement Bureau» qui agit ouvertement dans l'intérêt des planteurs du pays. M. Macara veut la prohibition — *par un acte législatif international* — de la vente à terme ou à option, dans laquelle le vendeur n'est pas le propriétaire effectif et d'adopter un système analogue à celui qu'a établi en 1867, en Angleterre, le « Leeman's Act » chargé d'amender la loi relative à la vente et à l'achat d'actions fictives dans les « Joints stock Banking Companies ».

Nous saurons dès demain soir, quelles *mesures auront été adoptées — à côté de ces* dispositions défensives en faveur des capitaux engagés — par les industriels français qui travaillent le coton, pour ne pas permettre, avec le « short time » s'ils l'adoptent, que les salaires des ouvriers puissent tomber au-dessous de la ration minima d'existence.

G. DESMONS.

SECTAIRES

M. Aulard, dans son livre *Polémique et Histoire* cite une haineuse anecdote qu'on colporte chez les Ignorantins :

« Un brave chrétien demande à quelqu'un : où élève-t-on votre fils — Dans une école laïque et neuve, répond fièrement le citoyen. — Pardon, réplique le premier, je vous demande où on *l'élève*, je ne vous demande pas où on *l'abaisse*. »

Voilà la tolérance des congrégations ; voilà, chez les cléricaux, le respect des opinions d'autrui. Et c'est nous qui sommes les sectaires !

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

LA GUERRE
Russo - Japonaise

L'escadre de Vladivostok

Rapport de l'amiral Skrydloff. — Les transports japonais coulés. — Le « Boule-Dogue » n'a pas pris part au raid.

Pétersbourg, 20 juin. — L'amiral Skrydloff télégraphie au tsar, à la date d'hier :

« *Le 15 juin, nos croiseurs atteignirent dans le détroit de Corée un transport japonais allant au sud, vers les rives du Japon, visibles à l'horizon, et qui se trouva être* l'Izumi-Maru. *Sur ce transport, il y avait des soldats. Après l'expiration du délai accordé pour la mise à la mer d'un canot, le transport fut coulé à coups de canon.*

» *Bientôt après, on découvrit au sud-est deux autres transports, le* Hitachi-Maru *et le* Sado-Maru, *le premier avec des troupes, le deuxième avec des chevaux et du matériel de chemin de fer. Après le refus de se rendre et l'expiration du délai fixé pour l'embarquement dans les chaloupes, les deux transports furent coulés au moyen de mines.*

» *Les pertes japonaises sont de trois transports, jaugeant environ 15,000 tonneaux, plus une partie des troupes et des coolies se trouvant à bord, avec un matériel de guerre et de chemin de fer considérable.*

» *Le 16 juin, sur la côte japonaise, nous rencontrâmes le navire anglais* Allatan, *ayant à bord 6,000 tonnes de charbon et allant du port de Mourovani, près des îles Kokando, vers le sud. Les papiers et le journal du bord n'étant pas en règle, nous doutâmes de la neutralité de son chargement. C'est pourquoi ce bateau fut envoyé à Vladivostok, sous le commandement du lieutenant Petroff, avec un convoi de marins. Il est arrivé dans notre port pour être inspecté par le tribunal maritime des prises.* »

A Pétersbourg, dans les milieux officiels, on est d'avis que l'amiral Skrydloff n'a jamais quitté Vladivostok. Le dernier raid de l'escadre se serait passé sous le commandement effectif de l'amiral Bezobrazoff ou de l'amiral Jessen. La responsabilité de Skrydloff l'aurait retenu au rivage, comme jadis le Roi-Soleil au passage du Rhin.

L'impression à Tokio

Tokio, 20 juin. — L'escadre de Vladivostok a coulé, jeudi, entre les îles Oki et Koyima, les voiliers *Yamata* et *Ansei* ; trente-sept survivants sont arrivés cet après-midi à Yesashi.

Le nombre des navires coulés au cours de cette sortie est donc de cinq.

Il y avait treize transports japonais dans le chenal, là où le *Sado-Maru* et le *Hitachi-Maru* furent pris.

L'escadre de Vladivostok a été aperçue hier au large de Henashisako, se dirigeant vers le nord et retournant probablement à Vladivostok. Personne ne sait si une partie de la flotte de l'amiral Kaminoura ne la guette pas en vue de Vladivostok.

L'amiral Kamimoura avait largement le temps d'arriver à Vladivostok avant les Russes et de leur livrer bataille. Les Japonais rappellent que l'amiral Kamimoura laissa échapper les Russes en vue de Gensan, lors de la destruction du *Kinschin-Maru*, et ils estiment que, s'il laisse de nouveau les Russes regagner indemnes Vladivostok, il faut qu'il démissionne ou qu'il se suicide.

Le public a été fortement impressionné par le raid de l'escadre de Vladivostok, quoi qu'elle n'ait atteint que trois transports sur treize qui naviguaient à ce moment dans ces parages, et qu'elle n'échappât elle-même que grâce au brouillard.

Les opérations dans le Liao-Toung

RAPPORT DU GÉNÉRAL OKOU

Tokio, 20 juin. — Le gouvernement japonais communique le rapport suivant :

— *Le général Okou partit le 13 juin d'une ligne marquée par Poulantien et le fleuve Asha. L'aile droite suivait le cours du fleuve. Le gros de la colonne s'avança le long de la voie ferrée et l'aile gauche le long d'une route traversant Wouchiatoun, Souchouan-*

FEUILLETON DU 22 JUIN 1904. — N° 38.

Lille et le Nord de 1812 à 1821

L'ASSASSINAT
DE LA
RUE DES OYERS

DEUXIEME PARTIE

II

Marchande d'Amour et Marchande de Modes

Très bien ! Mais de Londres à Terracine, *la route est longue et coûteuse ! Et ce métier* qu'on appelle « vil », bien qu'il soit le maître du monde ?... Et, ensuite cet enfant qui serait là-bas, aux yeux de tous, la preuve permanente de son déshonneur ?

Ces situations de jeunes filles séduites, puis abandonnées, sont, pour ainsi dire, sans issue possible, à moins qu'elles ne se dénouent dans la fange ou dans la rivière .

La rivière soit ! — La Tamise est une bonne et discrète recéleuse qui ne se laisse pas reprendre sa proie aussi *facilement* que la Seine... Emilia y avait déjà songé ; oh ! s'il ne s'était agi que d'elle ! Mais Ascanio, cet enfant de quelques mois, qui, à lui tout seul, comptait déjà pour plus dans sa vie, que toutes les personnes réunies qu'elle avait aimées.

Or, un matin, qu'Emilia venait de changer son dernier billet de cinq livres, et que berçant le petit sur ses genoux, elle s'était tristement assise sur un banc de Carlton-Gardens, non loin de l'ambitieuse colonne du Duc d'Yorck, le hasard fit qu'une dame vint prendre place sur le même banc.

Nous disons le hasard, *mais peut-être était-ce* la préméditation, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Cette dame pouvait avoir quarante ans, peut-être un peu plus, peut-être un peu moins, bien que ses charmes eussent pris beaucoup de développement, elle avait encore ce qu'on est convenu d'appeler des restes passables.

Sa mise était d'une simplicité élégante et de bon goût ; affable, gracieuse, toute sa per*sonne offrait l'apparence d'une femme comme* il faut.

— Oh ! le joli enfant ! dit-elle en caressant le petit Ascanio.

Cette simple phrase est trop douce à l'oreille d'une mère, pour ne pas provoquer une riposte, et faire entamer la conversation.

Emilia était d'ailleurs si ostensiblement désolée qu'elle devait, en quelque sorte, provoquer la sympathie des âmes généreuses *les plus discrètes.*

L'étrangère commença par jouer avec le petit; elle l'admirait de plus en plus ; elle se trouvait même avoir à point nommé des bonbons qui lui firent conquérir, tout de suite, l'affection du bébé.

Puis, quand la confiance se fut un peu éta*blie, entre les deux femmes :*

— Je voudrais bien, chère Madame, que notre rencontre fut l'œuvre de la Providence, dit la plus âgée. Et, en ce cas, s'il s'agissait d'un chagrin à adoucir, d'une perte à réparer, de quelque chose d'humainement possible à faire pour atténuer un désastre ou fermer une plaie, je la remercierais de m'avoir choisie...

Et, comme Emilia la regardait avec de grands yeux surpris.

— Vous êtes jeune, belle et distinguée, reprit l'étrangère ; votre fils ferait l'orgueil des mères les plus ambitieuses. Vous me semblez avoir tous les éléments du bonheur... et, pourtant... Oh ! je ne vous demande rien !... Avouez seulement que vous souffrez, et dites-moi en quoi je pourrais vous être utile...

*Si loyale, que l'on soit, il y a des circon*stances où la vérité ne peut pas se dire... du moins, tout de suite.

— Mon Dieu! Madame, reprit la jeune femme, en essuyant une larme de reconnaissance et d'attendrissement, mon histoire est bien simple : j'ai perdu mon mari ; il avait un emploi qui nous *faisait vivre... Depuis*, je vois, chaque jour, se tarir mes modiques ressources et l'avenir m'effraye... Je cherche du travail, de l'occupation ; mais outre que je *ne sais pas faire grand'chose*, mon enfant est encore un obstacle.

— Un obstacle ! lui, ce beau chérubin ! il me semble qu'il ne peut qu'ajouter, à l'intérêt que vous-même vous inspirez.

— Tout le monde ne pense pas comme vous, madame.

— *Tant pis pour ceux qui pensent autre*ment... Voyons, en cherchant bien... Vous devez avoir du goût, cela se devine, en vous voyant douce et comme vous l'êtes. Je suis sûre, que, avec un peu d'habitude, vous chiffonneriez admirablement de la gaze, de la soie, des fleurs, des rubans... Je suis Mme Hill, de Pall-Mall...

Et, comme ce nom, n'éveillait aucun souvenir chez Emilia.

— Quoi ! Vous ne connaissez pas Mme *Hill ? reprit cette dernière*, en riant *elle-même* de ce qu'elle disait ; la célèbre Mme Hill ! Celle chez qui viennent se faire coiffer toutes les incroyables du West-End, et de Grosvenor ! Mais d'où sortez-vous donc, ma toute belle ?

— Hélas ! Madame, reprit Emilia avec un douloureux sourire, je sors d'une humble chambre garnie où je suis bien forcée de fabriquer mes chapeaux moi-même.

— Pauvre cher ange ! si jeune et si résignée ! Eh bien, qu'en dites-vous, le logement et la table pour commencer?

— Je ne sais, madame, comment vous remercier, reprit la jeune femme, en portant à ses lèvres la main de sa « *bienfaitrice* ». Mais il y a toujours le même empêchement... le petit !...

— Que me parlez-vous d'empêchement ! Il aura une petite mère, et une grand'mère, voilà tout !... Seulement, nous le mettrons provisoirement, à Chelsea, dans un cottage, *chez de braves gens que* je connais ; il aura là l'air pur et sain ; il sera aimé, choyé, dorloté, soigné comme un petit coq en pâte et vous le verrez toutes les semaines, cela vous va-t-il ?

Comment, dans l'affreuse situation où elle se trouvait, ça ne lui aurait-il pas été à cette pauvre jeune mère !

Il resta donc convenu que l'excellente Mme Hill viendrait prendre Emilia en voiture le lendemain matin, qu'elles iraient, tout d'abord, *installer l'enfant* à Chelsea, et que, de là, la jeune femme viendrait habiter Pall-Mall, où on lui offrait une si gracieuse hospitalité

Mme Hill était, en effet, une des marchandes de modes les plus renommées de la ville de Londres. Ainsi que nous venons de le dire, son habitation officielle était dans Pall-Mall ; mais cette femme obligeante était également locataire d'une autre maison située derrière la sienne, et dont la façade donnait sur Saint-James-sur-Square. Donc, dans Pall-Mall, le magasin, le salon, les cabinets de toilette, le tout installé sur un grand pied de luxe, et sur le Square une maison décente et fermée.

Or, comme une communication intérieure existait d'une maison à l'autre, comme Mme Hill tolérait volontiers que les viveurs et les *femmes légères* du West-End se donnassent rendez-vous chez elle, rien de plus commode; ces dames entraient par le magasin et ces messieurs par le Square.

Parmi les jeunes filles qui composaient le personnel de l'établissement de Mme Hill, — une vingtaine, peut-être, — il eut été difficile d'en trouver une laide; c'était une variété de types adorables: la demoiselle imposante et tière, qui, semblait-il, ne se serait pas laissé pincer le bout des doigts sans appeler « maman » ; le lutin volage et léger ; la langoureuse aussi pâle que mince, aussi intéressante que pensive ; le beau brin de fille robuste et voluptueuse ; l'Espagnole aux passions ardentes ; la Grecque, sensible et poétique ; la Française plus piquante que belle ; l'Anglaise, rose et blanche... Boucles noires ou tresses blanches, yeux de jais ou d'azur, il y en avait de toutes les nations et pour tous les goûts.

Toutes ces jeunes filles étaient admirablement traitées et nourries avec profusion ; Mme Hill leur payait un salaire élevé, proportionné à la toilette de rigueur dans l'établissement ; il se fut agi de ses propres filles que cette digne dame n'en eût pas fait plus... et même pas autant, espérons-le ?

Du reste, ce n'était qu'un calcul de sa part, car ainsi choisies et « stylées », ces aimables demoiselles aidaient à la fortune de la maison. Non-seulement les dames du grand monde aiment à être servies par de jolis minois, mais cela ne déplaît pas non plus aux époux, aux frères, aux amis, qui les accompagnent. Celles-là achètent l'œuvre, ceux-là achètent les artistes ,et tout le monde est content.

Mme Hill, surtout, avait lieu d'être satisfaite. D'une part, sa maison avait l'air d'être, en apparence, aussi bien tenue que possible, et ses mystères galants n'étaient connus que dans un cercle assez limité ; de l'autre, depuis une quinzaine d'années qu'elle avait commencé ce double métier, n'ayant que sa seule personne pour mise de fonds, elle avait pu réunir une assez belle collection de guinées.

On assure qu'il y a de ces établissements « hospitaliers » dans tous les grands centres, et que ce qui s'y paie anonymement, à l'insu de Monsieur, de notes laissées en souffrance par Madame, est incalculable.

Mais ceci n'est pas notre affaire.

Tel était le « port de salut » que Mme Hill avait offert à la pauvre femme éplorée.

Dans les premiers temps, tout se passa de la façon la plus convenable; il fallait bien laisser à Emilia le temps de se refaire, de s'acclimater, de sécher ses larmes.

Cependant, parfois, certaines allusions, certains propos décolletés lui blessaient l'oreille, car, avouons-le tout de suite,il en était bien peu, parmi ses compagnes, qui n'eussent été la proie de quelque jeune fou ou de quelque riche barbou, souvent même de tous les deux et qui ne s'en fussent consolées.

Chaque semaine, Emilia, ainsi qu'il avait été convenu, allait passer une partie du dimanche avec son petit Ascanio, qui poussait réellement à plaisir, au milieu des soins les plus attentifs .

(A suivre.)

BON
du nouveau Concours de 5.000 Fr.
N° 38